

*Circonscriptions électorales—Loi*

coup plus que sa tâche habituelle. Je pense que les députés devraient être réprimandés pour ne pas avoir été capables de mieux organiser le temps dont ils disposent à la Chambre de façon que les personnes qui doivent travailler ici pendant de nombreuses heures puissent le faire à un moment raisonnable de la journée.

Je voudrais également remercier l'honorable député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Reynolds) qui a si bien parlé en mon nom le 11 mars. Je le remercie de s'être fait l'écho des préoccupations des électeurs de ma circonscription.

L'une des principales raisons de la longueur exceptionnelle de ce débat est que les députés de l'Ontario et du Québec ont pris la majorité du temps de parole. Nous, à l'Ouest, sommes habitués à recevoir de mauvais traitements de la part de l'Est mais c'est un peu trop dur à 2 heures du matin, de rester ici à écouter tous ces discours ennuyeux des représentants du Québec et de l'Ontario et de constater que les gens de l'Ouest sont à nouveau les dindons de la farce.

J'aimerais ajouter qu'en général le travail de la commission en Colombie-Britannique a été extrêmement positif. A mon avis, les députés devraient féliciter les commissaires. D'autre part, il y a et il y aura toujours, dans cette tâche très délicate de tenter de tracer des frontières à partir de facteurs géographiques et communautaires, des choses dans lesquelles les particuliers verront des erreurs. J'aimerais en traiter brièvement.

● (0200)

La première région de la province dont j'aimerais parler est celle de l'Île de Vancouver. On propose les nouvelles circonscriptions de Nanaïmo-Alberni et de Cowichan-Malahat. Disons d'abord que les habitants de ces deux endroits sont enchantés que Gabriola Island ait été incorporé à la circonscription de Nanaïmo-Alberni. On répond certes ainsi aux instances présentées à la commission par divers groupes. D'autre part, la décision quant à la frontière, soit de déplacer la ligne de démarcation entre les deux circonscriptions de la rivière Nanaïmo vers le Sud, est contestable.

En 1973, on avait proposé d'adopter le cours de la rivière Nanaïmo comme frontière normale, et cela semblait très sensé sur le plan géographique et démographique. Je le répète: on propose maintenant de la déplacer vers le Sud, à un point situé au nord de Ladysmith. Les intéressés, des deux côtés de la frontière et des deux circonscriptions, ont proposé que la rivière Nanaïmo redevienne la frontière, sauf au niveau de l'île de Gabriola. C'est pourquoi je demande à la Commission d'étudier sérieusement cette limite. D'après les renseignements que j'ai, cette proposition ne présente aucun caractère politique; elle défend réellement les intérêts de la collectivité en général.

Je passe maintenant à ma propre région. Je n'arrive pas très bien à comprendre pourquoi on n'a pas envisagé plus sérieusement de faire des trois villes de Burnaby, New Westminster et Coquitlam trois circonscriptions.

Pour commencer par Burnaby, je trouve que cette municipalité est un peu trop vaste pour constituer une seule circonscription fédérale. La Commission a toutefois annexé la région de Capital Hill à la circonscription de Vancouver-Nord. Quiconque est un peu objectif éprouve de grandes difficultés à comprendre quels traits communs présentent la région de Capital Hill et celle de North Shore sur les plans économique, géographique ou culturel. Du point de vue municipal, il n'existe certainement aucun rapport. Ces deux régions n'ont absolument rien en commun. Il semble clair que cette décision est basée sur un critère de population très spécial et que l'on pourrait facilement remédier à cette erreur en créant trois circonscriptions, une pour Burnaby, une pour New Westminster et

La nouvelle circonscription de New Westminster se termine au sud de New Westminster et la région de Coquitlam s'étend vers l'est. La seule difficulté, c'est que le premier faubourg naturel de New Westminster, qui est le centre de la région, le point initial, est Burnaby, surtout la partie située au sud du lac Burnaby. J'ai passé mon enfance dans cette région. C'est à New Westminster que l'on allait faire ses achats et c'est là qu'avaient lieu les activités culturelles, etc. Donc, si la municipalité de Burnaby doit être démembrée, et je comprends qu'il faille effectuer un certain démembrement, il est certainement plus logique d'ajouter le secteur immédiatement au nord de New Westminster à la circonscription de New Westminster plutôt que de prendre la région vallonnée de la capitale pour essayer de la joindre à une région sans aucun rapport avec elle.

Puis, en se dirigeant à l'est vers la région de Coquitlam, nous avons trois localités: Port Moody, Port Coquitlam et la municipalité de Coquitlam. J'ai fait partie de la commission scolaire de cet endroit pendant neuf ans et j'en ai été le président durant deux ans. C'est une communauté naturelle qui ne fait qu'un. Elle réclame une seule circonscription fédérale; elle répond à tous les critères démographiques et géographiques, et elle a des intérêts communs. Elle forme également une circonscription provinciale unique dans ses limites actuelles.

D'ailleurs, la Chambre de commerce de la municipalité de Coquitlam et celle d'autres municipalités font valoir depuis longtemps que cette collectivité a tous les atouts pour former une seule circonscription fédérale. Je ne sais pas exactement pourquoi on n'en a pas réellement tenu compte, mais il me semble quelque peu illogique de ne pas tenir compte d'abord des municipalités qui possèdent des limites naturelles pour former les circonscriptions fédérales. Nous pourrions partir de là au lieu d'essayer de rattacher une partie de la région de Coquitlam à la région de Fraser Valley où la division géographique naturelle est clairement la rivière Pitt. A cause de cela, il sera beaucoup plus difficile pour la population d'éprouver un sens communautaire en matière de politique fédérale, surtout si l'on tient compte du remaniement dans le sud de la province.

Cela dit, je reconnais que les commissaires ont écouté beaucoup de mémoires sur le sujet et qu'ils leur ont accordé une attention sérieuse. Mais je leur demande de considérer encore une fois ces deux régions, l'une sur l'île et l'autre dans la partie continentale inférieure, en songeant à l'intérêt de la collectivité du point de vue de la représentation fédérale.

Il est maintenant 2 h 10, monsieur l'Orateur. Je ne vois personne d'autre à la Chambre qui veut prendre la parole. Je vous remercie, monsieur l'Orateur, de m'avoir donné l'occasion, semble-t-il, de clore cet exercice aussi remarquable qu'ennuyeux.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre, s'il vous plaît. Il n'y aura pas d'autres débats, semble-t-il, sur les oppositions aux recommandations du rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de la Colombie-Britannique. La Chambre ayant examiné ces oppositions, je dois, aux termes de l'article 20 de la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, retourner à la Commission le rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales, ainsi qu'un exemplaire des oppositions et un exemplaire des débats de la Chambre afin qu'elle l'étudie à nouveau. Comme il est 2 h 11 du matin, la Chambre s'ajourne à 2 heures cet après-midi en conformité de l'article 2(1) du Règlement.

(A 2 h 11, la séance est levée d'office, en conformité de